

Communication

Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 58 631 00 00
communications@snb.ch

Zurich et Berne, le 11 août 2023

Levée des accords de prêts d'aide sous forme de liquidités assortis d'une garantie par la Confédération du risque de défaillance (PLB)

La Banque nationale suisse (BNS) a décidé, à la demande d'UBS et en concertation avec le Département fédéral des finances, de lever, au 11 août 2023, les accords de prêts d'aide sous forme de liquidités destinés au Credit Suisse qui étaient assortis d'une garantie par la Confédération du risque de défaillance (*public liquidity backstop*; PLB).

En même temps, UBS a fait savoir que le Credit Suisse avait entièrement remboursé au 10 août 2023 les prêts d'aide supplémentaire sous forme de liquidités utilisés dans le cadre de la facilité ELA+, qui, à l'instar du PLB, a été créée sur la base de l'ordonnance de nécessité du Conseil fédéral du 16 mars 2023.

La BNS se félicite que les aides sous forme de liquidités PLB et ELA+ aient pu être intégralement remboursées.

Les mesures de soutien ciblées adoptées conjointement par la Confédération, la FINMA et la BNS pour le rachat du Credit Suisse par UBS en mars 2023 s'étaient avérées nécessaires en raison de la grave crise de confiance que traversait le Credit Suisse. La mise à disposition étendue de liquidités en francs et en monnaies étrangères par la BNS a rendu possible l'acquisition du Credit Suisse par UBS. L'aide sous forme de liquidités octroyée par la BNS a atteint un montant maximum de 168 milliards de francs et a permis aux deux banques de disposer des liquidités nécessaires également après le rachat. Dans cette situation d'incertitude exceptionnelle, le rachat du Credit suisse par UBS a permis de trouver une solution afin de garantir la stabilité financière et de protéger l'économie suisse.